

# **PRÉAVIS N° 49**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

**Comptes communaux de l'exercice 2011**

**Délégué municipal : M. Claude Uldry**

Nyon, le 23 avril 2012

## Table des matières

---

	<i>Pages</i>
<b>RAPPORT DE LA MUNICIPALITE</b>	
<b>Préambule</b>	3
<b>Comptes de fonctionnement</b>	4
<b>Comptes d'investissements</b>	13
<b>Bilan</b>	15
<b>Propositions de décisions de la Municipalité</b>	18
<b>Graphiques</b>	19

## I. Préambule

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution des dispositions légales, nous vous soumettons les comptes de la commune pour l'année 2011.

Un résultat excédentaire d'environ CHF 5.9 millions a été enregistré avant attribution de montants destinés à couvrir des risques inhérents à la péréquation ou à l'affectation de revenus extraordinaires. Il s'agit d'une part d'un fonds de réserve pour la péréquation et la facture sociale de CHF 4.0 millions et d'autre part d'un fonds de réserve d'environ CHF 1.0 million en lien avec la restitution (ristourne) exceptionnelle obtenue sur la facture de gaz.

Le résultat net après écritures de bouclage s'élève à kCHF 972 (CHF 972'000) alors que le budget prévoyait un déficit de kCHF 1'024.

Trois éléments expliquent l'essentiel du résultat bénéficiaire de 2011 :

### Les recettes fiscales

Elles sont supérieures de CHF 4.5 millions dans les comptes 2011 par rapport au budget. Le résultat est très contrasté par type d'impôt.

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est inférieur d'environ CHF 5.8 millions en raison notamment de la stagnation des acomptes des personnes physiques et à la fin de l'effet de « rattrapage » pour les années fiscales antérieures. Sur ce dernier point, notons que l'écart entre les décomptes (la taxation définitive) et les acomptes tend à se réduire. Dès lors, les produits liés aux années fiscales antérieures sont significativement inférieurs (notamment par rapport à l'exercice comptable 2010).

A contrario, l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales est supérieur de CHF 7.9 millions aux prévisions. Il convient de préciser qu'un nombre très restreint de contribuables représente près de la moitié de cet impôt. Cette forte volatilité explique la difficulté de l'élaboration du budget des recettes fiscales.

Les autres impôts sont globalement en-dessus des prévisions, en lien notamment avec la bonne marche des affaires immobilières (droits de mutations, impôt sur les gains immobiliers).

### Le résultat opérationnel des Services industriels (SI)

Le bénéfice sur les opérations en lien avec le domaine de l'électricité est de CHF 1.8 million au lieu de CHF 1.1 million inscrit au budget. Il découle de la stagnation des prix d'achat de l'électricité (alors qu'une hausse avait été prévue lors de l'élaboration du budget) et de bénéfices sur travaux des SI meilleurs que prévus.

Avant écritures de bouclage, le résultat sur le service du gaz est également supérieur aux attentes. Il présente un bénéfice de CHF 2.3 millions au lieu de CHF 1.4 million. L'écart s'explique par la restitution (ristourne) en 2011 de la Ville de Lausanne sur les achats 2010 de gaz.

Le résultat comptable sur le Service des eaux est quant à lui à zéro car l'excédent a été attribué à un fonds de réserve, conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Des charges maîtrisées

Si l'on examine les agrégats qui sont sous contrôle de la Commune (le groupe 30 lié aux salaires, le 31 relatif aux acquisitions de biens, services et marchandises et le 36 afférent aux subventions) les dépenses effectives sont inférieures de CHF 2.1 millions à celles prévues au budget (CHF 71.5 millions)<sup>1</sup>. Par ailleurs, leur augmentation par rapport à 2010 est contenue (+ CHF 2.3 millions).

Ces éléments sont générateurs de confiance entre la Municipalité et les Services, ainsi que nous l'espérons entre la Municipalité et le Conseil communal. Cependant la nature « exceptionnelle » de certains revenus met en évidence la nécessité de poursuivre une gestion rigoureuse de nos finances publiques.

---

<sup>1</sup> Chiffres hors rubrique 312 liée à l'achat d'eau, d'énergie et de combustible.

## 2. Comptes de fonctionnement

### Résultat comptable de l'exercice 2011

Le préavis a été établi sur la base des comptes 2011 adoptés par la Municipalité le 23 avril 2012. Le résultat se présente comme suit :

<i>Comptes 2011</i>		<i>Budget 2011</i>	<i>Comptes 2010</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>		
<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>			
177'138'229		Total des charges	166'714'370
	178'110'269	Total des revenus	165'690'680
		Excédent de charges	1'023'690
972'040		Excédent de revenus	735'400

### Résultat des comptes de l'exercice 2011

Les comptes 2011 bouclent avec un bénéfice de près de kCHF 972 alors que le budget prévoyait une perte de kCHF 1'023.

#### Ecritures de boucllement

La Municipalité a décidé de prendre des mesures prudentielles en mettant en réserve des montants destinés à couvrir des risques ou charges attendus.

La première écriture de boucllement concerne la facture péréquative qui comprend d'une part la participation de la Commune à la facture sociale (charges payées par le Canton de Vaud, puis refacturées à hauteur de 50 % aux communes) et d'autre part l'alimentation du fonds de péréquation directe soit un système de redistribution entre les communes. Durant l'année 2011 le Canton a émis des acomptes à l'attention des communes calculés sur la base des recettes fiscales de l'exercice comptable 2009. Un décompte définitif est ensuite envoyé en « n+1 » (soit en 2012) qui lui se base sur les données fiscales réelles de l'exercice 2011 et déduit les acomptes facturés en 2011. Le Service des finances a procédé à une simulation en calculant la charge péréquative de l'année 2011 en fonction des résultats fiscaux de cette même année. Il en résulte selon ces estimations une charge complémentaire d'environ CHF 4.0 millions. Eu égard à l'incertitude et à la volatilité des calculs liés à la péréquation, il a été décidé de porter ce montant dans un fonds de réserve plutôt qu'en passif transitoire. En effet, le résultat final de la péréquation dépend de trois paramètres, à savoir : a) le montant de la facture fiscale ; b) les données (revenus fiscaux, population et dépenses thématiques) de la Ville de Nyon et c) les données des autres communes du canton. En l'état seul la variable b) est connue à la date du boucllement des comptes.

La seconde écriture consiste à neutraliser un événement exceptionnel intervenu en 2011 à savoir une ristourne sur les achats de gaz effectués en 2010 pour CHF 992'381. Dès lors, un montant équivalent a été porté en fonds de réserve.

#### Eléments extraordinaires

Une première lecture des comptes pourrait laisser croire à une augmentation significative du budget des dépenses et des recettes. Cependant, il y a lieu de mettre en évidence deux éléments au caractère extraordinaire qui augmentent les charges et les recettes de montants identiques, soit :

- Suite aux audits effectués par notre fiduciaire sur les comptes des années précédentes, nous avons apporté une réponse à la question des montants versés antérieurement par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) en faveur des différentes structures d'accueil. Ce montant a été porté en revenus dans les comptes 2011 du compte de l'UAPE du Couchant (rubrique 763.4393.00) puis utilisé pour

procéder à un amortissement extraordinaire de CHF 1'012'850 de l'objet d'investissement lié à la construction de ladite UAPE.

- Des recettes liées à des taxes d'équipements communautaires (groupe 43) pour environ CHF 7.0 millions et affectées en charges (groupe 38). Il s'agit de taxes facturées mais non encore payées pour des travaux non encore entrepris.

Bascule point d'impôt et nouveau système péréquatif

La comparaison des chiffres entre les deux années est également difficile en raison de la modification du système de péréquation. Le Canton de Vaud a exclu certaines dépenses de la facture sociale et en contre-partie 6 points d'impôt ont été transférés des communes au Canton. De plus, le système de répartition (la clé de répartition) entre les communes a été modifié.

**Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel est égal aux charges courantes moins les revenus courants. Les charges courantes correspondent aux charges totales moins les amortissements, les attributions aux fonds de réserve et les imputations internes. Les revenus courants sont égaux aux revenus totaux moins les prélèvements sur les fonds de réserve et les imputations internes. Un chiffre négatif signifierait que la Commune doit emprunter pour financer ses dépenses courantes.

<i>Cptes 2011</i>		<i>Cptes 2010</i>	<i>Budget 2011</i>
<i>CHF</i>		<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>			
-134'150'030	Total dépenses courantes	-139'783'911	-138'438'020
162'293'781	Total recettes courantes	157'757'433	149'630'930
28'143'751	Résultat opérationnel	17'973'522	11'192'910
-13'046'523	Amortissements	-10'359'544	-11'269'050
-15'053'470	Attributions Fds de réserve	-7'597'347	-1'541'690
928'282	Prélèvements Fds de réserve	718'769	594'140
972'040	Excédent de revenus	735'400	
	Excédent de charges		-1'023'690

Le résultat opérationnel est positif et supérieur de plus de CHF 10.2 millions à celui des comptes 2010. Cela dénote une amélioration de la situation financière qui s'explique :

- En ce qui concerne la diminution des charges, principalement par des éléments qui échappent à la maîtrise de la Municipalité : diminution de la facture sociale (avant provision) et ristourne sur les achats de gaz.
- En ce qui concerne l'augmentation des revenus, par des éléments exceptionnels à savoir notamment des taxes d'équipements communautaires de CHF 7.0 millions.

La marge d'autofinancement est très bonne puisqu'elle a permis d'autofinancer l'entier des investissements et même de réduire la dette de CHF 10.1 millions. Le montant de CHF 28.2 millions de résultat opérationnel comprend cependant les taxes d'équipements communautaires qui sont des produits reçus d'avance, neutralisés au niveau du résultat net comptable, mais pas au niveau du résultat opérationnel. Il est dès lors plus raisonnable de considérer le résultat opérationnel comme s'élevant à CHF 21.2 millions. De plus, le solde estimé de la péréquation (CHF 4.0 millions) n'est pas déduit de ce dernier quand bien même il se traduira par un décaissement.

## Charges de fonctionnement

Charges de fonctionnement			Variations	Budget 2011
	Comptes 2011	Comptes 2010	par rapport aux comptes 2010	
	CHF	CHF	%	CHF
Autorités et personnel	44'572'742	42'642'506	+ 4.5%	44'770'750
Biens, services et marchandises	36'678'431	39'126'515	- 6.3%	40'546'910
Intérêts passifs	4'020'771	4'833'429	- 16.8%	4'459'200
Amortissements	13'046'523	10'359'544	+ 25.6%	11'269'050
Remboursements, participations, subventions à des collectivités publiques	38'544'931	42'993'150	- 10.4%	37'261'500
Aides et subventions	10'333'155	10'188'312	+ 1.4%	11'399'660
Attributions à fonds de réserve et financements spéciaux	15'053'470	7'597'347	+ 98.2%	1'541'690
Imputations internes	14'888'206	13'999'927	+ 6.3%	15'465'610
<b>Total</b>	<b>177'138'229</b>	<b>171'740'730</b>	<b>+ 3.1%</b>	<b>166'714'370</b>

Les principales variations sont justifiées ci-dessous :

### Autorités et personnel

Les charges salariales sont plus élevées (CHF 1.9 million) en 2011 par rapport à 2010. Cet accroissement résulte principalement des dépenses liées aux annuités et aux promotions, ainsi qu'à l'engagement de personnel supplémentaire accepté par préavis.

Les charges sont légèrement inférieures au budget de kCHF 198, ce qui représente en valeur relative 0.44 %. Cette économie est à mettre en relation avec les frais de formation du personnel qui se sont révélés être en-dessous du budget.

### Biens, services et marchandises

Les acquisitions de biens, services et marchandises s'inscrivent en nette diminution tant par rapport au budget que par rapport aux comptes de l'année précédente (CHF -2.4 millions). Cet écart s'explique pour l'essentiel par les achats de gaz et d'électricité qui ont enregistré une baisse significative (19.3 millions en 2011 contre 22.1 en 2010). Il est à mettre en relation avec la diminution des quantités de gaz achetées, ainsi qu'à la ristourne d'environ CHF 1 million des SI de Lausanne sur les achats de gaz de l'année 2010.

### Intérêts passifs

Les intérêts passifs sont inférieurs aux prévisions. Cela s'explique par la diminution de la dette qui elle résulte de la très bonne marge d'autofinancement.

### Amortissements

Les amortissements du patrimoine administratif sont supérieurs au budget en lien notamment avec l'amortissement extraordinaire de l'UAPE du Couchant d'environ CHF 1 million. Il en va de même des amortissements des créances et débiteurs, ceci principalement en raison de l'augmentation du correctif d'actif (provision) sur les débiteurs fiscaux à raison de plus de CHF 0.7 million.

Remboursements, participations, subventions à des collectivités publiques

Un nouveau système de péréquation a été mis en place. La charge totale a globalement diminué. Par contre, il y a eu une bascule de 6 points d'impôts des communes en faveur du Canton. Par ailleurs de nouveaux critères sont pris en considération pour la répartition de la facture sociale et pour la péréquation entre les Communes.

Eu égard à ce qui précède, l'évolution par rapport aux comptes 2010 est difficile à appréhender. Les principaux chiffres sont cependant présentés ci-après :

<b>Péréquation et facture sociale</b>	<b>Comptes 2011 CHF</b>	<b>Comptes 2010 CHF</b>		<b>Variation par rapport aux comptes 2010</b>	<b>Budget 2011 CHF</b>
PC à domicile et hébergement	6'225'373	6'721'428	-	7.38%	5'919'900
Prévoyance et aides sociales	0	11'383'296			0
RI et participation cant. à l'assurance chômage	5'240'094	0			5'226'850
Enseignement spécialisé	0	3'893'742			0
Subventions et aides personnes handicapées	2'644'484	0			2'644'500
Prestations pour la famille et autres prest. soc.	649'030	0			656'850
Subventions primes d'assurance-maladie	1'689'607	3'811'176	-	55.67%	1'316'900
Bourses d'étude et d'apprentissage	817'053	0			830'300
Remboursement selon décompte 2010	0	-1'755'051			0
<b>Facture sociale</b>	<b>17'265'641</b>	<b>24'054'591</b>	-	28.22%	<b>16'595'300</b>
Participation fonds de péréquation directe	18'253'626	14'562'155	+	25.35%	17'804'200
Remboursements fonds péréquation directe	-13'154'925	-6'349'248	+	107.19%	-12'965'100
Remboursements dépenses thématiques	0	0			0
<b>Péréquation directe</b>	<b>5'098'701</b>	<b>8'212'907</b>	-	37.92%	<b>4'839'100</b>
<b>Totaux</b>	<b>22'364'342</b>	<b>32'267'498</b>	-	30.7 %	<b>21'434'400</b>

La diminution de la facture sociale de CHF 9.9 millions est à mettre en relation avec la diminution de la fiscalité en 2011 (bascule de 6 points d'impôt). Ces derniers représentent approximativement 6.8 millions. Précisons également que les CHF 4.0 millions de provisions pour la facture sociale et la péréquation ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. De plus, les montants comptabilisés en 2011 correspondent aux acomptes facturés par le Canton et non au décompte définitif (cf. paragraphe ci-après).

L'écart entre les comptes et le budget 2011 est de CHF 0.9 million. Il correspond principalement au différentiel de l'exercice 2010 enregistré sur 2011. En effet, l'écart entre le décompte et les acomptes est de CHF 2.5 millions. Le montant provisionné au 31.12.2010 était de CHF 1.4 million. Il en résulte une charge liée à la facture sociale 2010 mais enregistrée sur l'exercice 2011 de CHF 1.1 million.

Aides et subventions

Les aides et subventions allouées sont inférieures (- CHF 1.1 million) aux montants prévus au budget. Cette différence s'explique essentiellement par les subventions aux garderies inférieures à celles prévues, suite notamment aux comptes 2010 excédentaires de ces dernières.

L'évolution entre les années 2011 et 2010 est très modérée soit environ kCHF 145.

Attributions aux fonds de réserve

Les attributions aux fonds de réserve sont significativement supérieures tant au budget 2011, qu'aux comptes 2010. Deux éléments expliquent l'essentiel des différences soit :

- L'affectation des contributions aux équipements en fonds de réserve. En effet, il s'agit de montants facturés d'avance pour des travaux non encore réalisés. Ils sont portés en revenu puis en charge dans la rubrique 38 dédiée aux attributions et fonds de réserve. Le montant de ces contributions est de CHF 7.0 millions.

- Deux écritures non prévues au budget ont été comptabilisées, soit l'affectation à une réserve pour péréquation à hauteur de CHF 4.0 millions et à une réserve pour la fluctuation du prix du gaz pour kCHF 992.

Relevons également que le bénéfice réalisé sur la vente de l'eau (entièrement affecté) s'est révélé être meilleur que celui prévu au budget (kCHF 1'146 au lieu de kCHF 495) et proche de celui de 2010 (KCHF 1'100).

L'exercice comptable 2010 avait quant à lui vu la constitution de trois fonds de réserve liés à des écritures de bouclage soit pour le gaz (CHF 0.2 million), la facture péréquative (CHF 1.4 million) et les recettes fiscales (CHF 1.8 million).

#### Imputations internes

Les imputations internes sont des écritures permettant d'avoir une vision plus fine des coûts des différents dicastères. Elles figurent en charges et en revenus pour un montant identique. Par conséquent elles sont neutres quant au résultat des comptes et quant à la marge d'autofinancement.

Les principales imputations peuvent être classées en trois catégories :

- Les imputations d'une partie des charges des services transversaux sur les services industriels.
- Les imputations à l'intérieur d'un service des charges de la section « administrative » sur les sections « métiers ».
- Les imputations internes entre services « métiers ».

L'évolution de cette rubrique résulte d'une part de l'évolution des charges et des clés de répartition de ces différents coûts.

### **Revenus de fonctionnement**

Les principales rubriques se présentent comme suit :

<b>Revenus de fonctionnement</b>	<b>Comptes 2011 CHF</b>	<b>Comptes 2010 CHF</b>		<b>Variation par rapport aux comptes 2010</b>	<b>Budget 2011 CHF</b>
Impôts	74'691'477	80'380'368	-	7.1 %	70'569'000
Patentes et concessions	108'835	95'350	+	14.4 %	497'500
Revenu du patrimoine	6'901'878	7'128'189	-	3.2 %	6'816'580
Taxes, émoluments, produits ventes	57'690'016	52'369'275	+	10.2 %	50'157'200
Part à des recettes cantonales	2'128'258	4'484'927	-	52.5 %	1'700'000
Participations et remboursements de collectivités publiques	17'527'286	10'549'206	+	66.1 %	16'759'400
Autres prestations et subventions	3'246'031	2'750'119	+	18.0 %	3'131'250
Prélèvements sur fonds de réserve et financements spéciaux	928'282	718'769	+	29.1 %	594'140
Imputations internes	14'888'206	13'999'927	+	6.3 %	15'465'610
<b>Total</b>	<b>178'110'269</b>	<b>172'476'130</b>	<b>+</b>	<b>3.3 %</b>	<b>165'690'680</b>

Les variations sont expliquées dans les chapitres suivants :



## Impôts

Le tableau ci-dessous détaille les résultats et les écarts par impôt.

Impôts	Comptes 2011 CHF	Comptes 2010 CHF		Variation par rapport aux comptes 2010	Budget 2011 CHF
Impôt sur le revenu	37'521'327	44'188'863	-	15.1 %	42'250'000
Impôt sur la fortune	4'399'517	4'148'744	+	6.1 %	5'450'000
Impôt à la source	3'668'558	4'655'964	-	21.2 %	2'350'000
Rétrocession impôt frontaliers	3'557'977	3'420'780	+	4.0 %	2'900'000
<b>Total personnes physiques</b>	<b>49'147'379</b>	<b>56'414'351</b>	-	<b>12.9 %</b>	<b>52'950'000</b>
Impôt bénéfice net	17'067'064	14'258'002	+	19.7 %	7'150'000
Impôt sur le capital	-1'347'937	-86'134	+	1'464.9 %	680'000
Impôt compl. immeubles	535'454	559'029	-	4.3 %	500'000
<b>Total personnes morales</b>	<b>16'254'581</b>	<b>14'730'897</b>	+	<b>10.3 %</b>	<b>8'330'000</b>
Impôt foncier	4'580'894	4'416'359	+	3.7 %	4'300'000
Droits de mutation	2'503'363	1'835'589	+	36.4 %	2'900'000
Successions et donations	979'289	1'735'797	-	43.6 %	1'000'000
Impôts sur chiens	40'327	42'240	-	4.5 %	41'000
Taxes sur appareils automatiques	290	2'550	-	88.6 %	0
Impôts récupérés après défalctions	185'748	153'126	+	21.3 %	50'000
Taxes sur boissons	7'650	7'650	+	0 %	7'000
Taxes sur tabacs	6'456	4'725	+	36.6 %	500
Anticipations et concessions	94'729	82'975	+	14.2 %	90'000
Intérêts moratoires	452'755	769'196	-	41.1 %	500'000
Recettes diverses (tombolas-lotos)	6'067	7'380	-	17.8 %	8'500
Impôt sur gains immobiliers	2'128'258	4'484'927	+	-52.5 %	1'700'000
<b>Autres recettes fiscales</b>	<b>10'985'826</b>	<b>13'542'514</b>	-	<b>18.9 %</b>	<b>10'597'000</b>
<b>Total</b>	<b>76'387'786</b>	<b>84'687'761</b>	-	<b>9.8 %</b>	<b>71'877'000</b>

Avant de débiter l'analyse des principaux écarts, notons que l'impôt sur les gains immobiliers est comptabilisé dans la rubrique « Part à des recettes cantonales », ce qui explique la différence entre le total des impôts selon le tableau des revenus de fonctionnement et le tableau des impôts ci-dessus.

### Liminaire

En préambule, il convient de rappeler la bascule de 6 points d'impôts en faveur du Canton. Dès lors le taux d'imposition est ramené à 59 au lieu de 65 (y compris l'impôt affecté de 1 point en faveur du SDIS). Cette modification concerne les revenus fiscaux des personnes physiques et des personnes morales. Les autres impôts ne sont pas impactés.

Afin d'analyser les chiffres de la Commune, il est utile de préciser qu'à périmètre constant (soit en neutralisant l'effet de la bascule), le Canton de Vaud enregistre une diminution des impôts facturés en 2011 par rapport à 2010, en lien plus spécifiquement avec les personnes physiques.

### Impôts des personnes physiques

L'année fiscale 2010 s'était caractérisée par des entrées fiscales particulièrement élevées en lien notamment avec le rattrapage de certains impôts. En effet, des taxations liées à des années fiscales antérieures ont eu un effet positif sur les comptes ; les taxations étant globalement supérieures aux acomptes préalablement facturés.

Au 31 décembre 2011, 9'066 dossiers ont été taxés concernant l'année fiscale 2010, soit 83.62 % des dossiers à traiter. Ce taux est quasi identique à celui qui prévalait douze mois auparavant (83,86 %).

Le montant des impôts portés en compte dépend de quatre principaux facteurs :

- L'évolution de la conjoncture.
- Le taux de taxation des dossiers et son évolution par rapport à l'année précédente.
- Le différentiel entre la taxation définitive et les acomptes facturés.
- L'évolution du niveau d'imposition (du barème communal).

La structuration des impôts par années fiscales permet de mieux appréhender cette question.

<i>Impôt sur le revenu (y compris le point affecté à la défense contre l'incendie)</i>	<b>Années fiscales</b>				<b>Total</b>
	<b>« n » 2011/2010</b>	<b>« n-1 » 2010/2009</b>	<b>« n-2 » 2009/2008</b>	<b>« n-3 et anté » 2008/2007</b>	
Comptes de l'exercice 2011	33'402'906	3'988'325	361'805	198'939	<b>37'951'975</b>
Comptes de l'exercice 2010	35'907'912	5'739'851	1'514'963	1'812'419	<b>44'975'145</b>
<b>Ecart</b>	<b>-2'505'006</b>	<b>-1'751'526</b>	<b>-1'153'158</b>	<b>-1'613'480</b>	<b>-7'023'170</b>

Concernant l'effet de l'année fiscale « n » il convient de relever que la diminution de 6 points d'impôt a eu comme effet une réduction des entrées fiscales de CHF 3.4 millions. Dès lors à périmètre constant les entrées fiscales progressent de 2.48 %.

La plus grande partie de l'écart concerne les produits des années fiscales antérieures (4.6 millions en 2011 contre 9.1 millions en 2010). En réalité, il s'agit plutôt d'un « retour à la normale » après deux exercices comptables (2009 et 2010) qui ont enregistré des produits extraordinaires en lien avec les différentiels existants entre les décomptes et les acomptes facturés. Nous assistons dès lors à un ajustement ; les acomptes facturés aux contribuables sont de plus en plus proches de la réalité et donc le différentiel entre décomptes et acomptes tend à se réduire.

Dès lors, si l'on reprend les quatre variables ci-dessus nous pouvons conclure :

- A une stabilité de la conjoncture, typiquement en neutralisant l'effet de la bascule des points d'impôt, les acomptes 2011 sont très proches de ceux de 2010 (progression de 1 % environ).
- Le taux de taxation n'intervient que marginalement dans l'explication des écarts avec l'année 2010, excepté la facturation de l'impôt des sourciers mixtes qui a enregistré un fort rattrapage en 2010.
- Après deux années (2010 et 2009) qui ont enregistré des produits extraordinaires en lien avec le différentiel entre les décomptes et les acomptes, ce dernier se réduit comme en témoigne le tableau ci-dessus où une réduction de CHF 4.5 millions est expliquée par les revenus des années fiscales précédentes.
- La bascule de 6 points d'impôt a péjoré l'impôt sur le revenu de CHF 3.4 millions.

Les écarts entre les comptes et le budget sont significatifs. Il résulte de l'ampleur de l'ajustement entre décomptes et acomptes et de la stagnation des revenus de l'année en cours. Le budget 2013 devra tenir compte de ces éléments.

En ce qui concerne les autres types d'impôts des personnes physiques (fortune, sources et impôts frontaliers), il se caractérise par une stabilité entre les années 2011 et 2010. La diminution de l'impôt à la source est liée à l'effet de rattrapage enregistré dans les comptes de l'exercice 2010.

Impôts des personnes morales

L'impôt sur le bénéfice payé par les personnes morales est plus élevé (+ CHF 2.8 millions) en 2011 qu'en 2010 (année déjà exceptionnelle en matière de rentrées fiscales des personnes morales).

<i>Impôt sur le bénéfice (y compris le point affecté à la défense contre l'incendie)</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>Ecart</b>
Impôt bénéfice ordinaire	3'067'866.40	3'910'575.90	-842'709.50
Compléments impôt bénéfice ordinaire	2'780'055.50	1'652'163.80	1'127'891.70
Impôt minimum recettes brutes	52'553.70	100'738.55	-48'184.85
Acompte sur bénéfice	11'383'892.15	8'808'893.25	2'574'998.90
Différence d'arrondi PM	0	-4.3	4.30
Différence d'arrondi sur facturation	0	0.1	-0.10
<b>Total</b>	<b>17'284'367.75</b>	<b>14'472'367.30</b>	<b>2'812'000.45</b>

L'excellente surprise provient des acomptes des personnes morales qui atteignent un niveau record. Les acomptes des personnes morales afférents à l'année en cours sont de CHF 10.3 millions. Ils n'étaient que de CHF 6.1 millions en 2010 et CHF 4.4 millions en 2009.

Il convient cependant de rester prudent en ce qui concerne les acomptes de l'année 2011 ; une grande part des impôts concerne un petit nombre de sociétés. Il peut dès lors y avoir une certaine volatilité dans ce type de revenu.

L'impôt sur le capital est négatif. Cette situation résulte d'une nouvelle disposition légale qui offre la possibilité d'imputer l'impôt payé sur le bénéfice en diminution de l'impôt sur le capital. En effet, certains acomptes ont par le passé été enregistrés avec un impôt sur le capital, puis ont été annulés en 2011 lors de la taxation définitive.

Droits de mutation

L'impôt perçu en cas de transfert de la propriété d'un immeuble, d'une part d'immeuble ou de copropriété portant sur un immeuble s'est élevé à CHF 2.5 millions en 2011, contre CHF 1.8 million en 2010 et CHF 3.6 millions en 2009.

Les montants relatifs aux personnes physiques sont stables entre 2011 et 2010. Le différentiel provient du faible montant des droits de mutations facturés aux personnes morales en 2010 (CHF 0.1 million) contre CHF 0.9 en 2011.

Successions et donations

Le montant enregistré en 2011 est dans la moyenne des dernières années. L'écart par rapport à l'année précédente s'explique par une importante succession facturée sur l'exercice comptable 2010.

**Autres recettes**

Patentes et concessions

Les montants facturés par la police et le service de l'urbanisme au titre de l'utilisation du domaine public (par exemple, les enseignes) sont quasiment identiques à ceux du budget et des comptes 2010.

Les Services industriels versaient une rétribution à la Commune en tant que propriétaire du réseau électrique de CHF 400'000. Cette recette a été intégrée dans la rémunération du capital de dotation des Services Industriels conformément aux directives de l'EICom et de la directive interne adoptée par la Municipalité en 2010. Elle figure dès lors ni dans les comptes de l'exercice 2011 ni dans ceux de l'exercice 2010. Par contre, elle avait été prévue dans le budget 2011.

Revenu du patrimoine

Les revenus du patrimoine sont en légère diminution par rapport aux comptes 2010, principalement en raison des intérêts moratoires facturés aux contribuables par l'Administration cantonale des impôts (kCHF 453 en 2011 au lieu de kCHF 769 en 2010).

Les rendements du patrimoine financier sont en légère diminution. Le dividende versé par la Romande Energie s'élève à CHF 97'000 (contre CHF 120'000 en 2010). TRN a distribué CHF 100'000 de dividende à la Commune (idem que celui versé durant l'année 2010).

Taxes, émoluments, produits des ventes

Cette rubrique a enregistré un élément extraordinaire en lien avec la facturation de taxes d'équipement communautaire pour environ CHF 7.0 millions. Ce montant est également comptabilisé en charges dans le groupe attribution aux fonds et financements spéciaux. Elle explique en grande partie la variation de cette rubrique avec le budget 2011 et les comptes 2010.

En ce qui concerne les produits des Services industriels, les ventes sont en-dessous des prévisions mais comparables aux chiffres de 2010. Globalement les prix sont stables entre 2011 et 2010. Lors de l'élaboration du budget 2011 il avait été pronostiqué une hausse des prix, ce qui explique l'écart avec les comptes 2011.

Part à des recettes cantonales

Cette rubrique enregistre la part du canton à l'impôt sur les gains immobiliers. Il est supérieur aux prévisions budgétaires, ceci en lien avec le marché haussier de l'immobilier. Le montant n'atteint cependant pas le chiffre de 2010 qui était exceptionnelle (une seule opération avait généré un impôt supérieur à CHF 2 millions).

Participations et remboursements de collectivités publiques

Un nouveau système de péréquation est entré en vigueur en 2011. Le produit est en lien avec le nombre d'habitants de la Commune. Une comparaison avec l'année 2010 n'est dès lors pas pertinente. L'écart avec le budget s'explique par le solde des produits du décompte 2010 porté sur les comptes de l'exercice 2011.

Autres prestations et subventions

La participation des parents aux structures d'accueil est plus élevée que celle de l'année 2010. Elle reste très proche du revenu porté au budget 2011.

Prélèvements sur fonds de réserve

Les prélèvements sur les fonds de réserve découlent pour l'essentiel des prélèvements sur les fonds de réserve dévolus à la protection civile pour kCHF 291 et pour le réseau de distribution à hauteur de kCHF 602, ceci afin d'assurer des comptes équilibrés pour le dicastère concerné.

Imputations internes

Elles sont le pendant des imputations internes comptabilisées en charges. Elles ont dès lors déjà été commentées dans le chapitre relatif à ces dernières.

### 3. Comptes d'investissements

#### Résultat

<i>Comptes 2011</i>		<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<i>Compte d'investissements</i>			
16'245'490		37'118'000	11'286'323
	2'155'969	6'215'000	2'477'335
	14'089'521	30'903'000	8'808'988

Les investissements de l'année 2011 sont supérieurs à ceux de l'année précédente pour environ CHF 5.0 millions. Ils restent cependant significativement inférieurs aux montants prévus au budget.

#### Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissements			
<i>Rubriques</i>	<i>Situation au</i>	<i>Situation au</i>	<i>Variations</i>
	<i>31.12.2011</i>	<i>31.12.2010</i>	
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Investissements</b>	<b>16'245'490</b>	<b>11'286'323</b>	<b>4'959'167</b>
Ouvrages de génie-civil et d'assainissement	1'291'526	2'350'917	-1'059'391
Bâtiments et constructions	7'289'103	4'526'571	2'762'532
Installations des Services industriels	5'296'178	3'566'633	1'729'545
Forêts	108'578	105'568	3'010
Machines, mobilier et véhicules	1'267'511	345'058	922'453
Autres biens	992'594	391'576	601'018
<b>Prêts et participations permanentes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres prêts et participations	0	0	0
<b>Autres subventions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres dépenses d'investissements	0	0	0
<b>Total</b>	<b>16'245'490</b>	<b>11'286'323</b>	<b>4'959'167</b>

#### Ouvrages de génie-civil et d'assainissement

La dépense la plus importante est en lien avec les travaux d'amélioration de la route de Divonne (CHF 0.5 million).

#### Bâtiments et constructions

Les investissements les plus élevés découlent des réaménagements des locaux de l'Hôtel de Ville (CHF 2.0 millions), de l'agrandissement des biens culturels (CHF 1.1 million), des travaux de transformation de la STEP (CHF 2.0 millions) ou encore de la rénovation de l'immeuble de Bourgogne (0.8 million).

Installations des Services industriels

Les dépenses brutes liées aux réseaux se sont montées à CHF 3.3 millions. A noter également le renforcement de l'alimentation du réseau électrique pour CHF 1.4 million.

**Recettes d'investissements**

Recettes d'investissements			
<i>Rubriques</i>	<i>Situation au 31.12.2011 CHF</i>	<i>Situation au 31.12.2010 CHF</i>	<i>Variations CHF</i>
<b>Participations de tiers</b>	<b>2'018'711</b>	<b>2'152'335</b>	<b>-133'624</b>
Ventes de terrains	0	0	0
Participations de tiers	2'018'711	2'152'335	-133'624
<b>Subventions</b>	<b>137'258</b>	<b>325'000</b>	<b>-187'742</b>
Confédération	28'000	0	28'000
Canton	109'258	325'000	-215'742
<b>Total</b>	<b>2'155'969</b>	<b>2'477'335</b>	<b>-321'366</b>

L'essentiel des participations de tiers concerne les extensions des SI pour l'eau, l'électricité et le gaz.

## 4. Bilan

### ACTIF

#### ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Situation au 31.12.2011 CHF</i>	<i>Situation au 31.12.2010 CHF</i>	<i>Variations CHF</i>
Disponibilités	6'591'775	11'619'724	-5'027'949
Débiteurs et comptes courants	49'685'561	47'576'206	2'109'355
Placements du patrimoine financier	23'467'694	23'636'608	-168'914
Actifs transitoires	750'455	1'390'837	-640'382
Investissements du patrimoine administratif	147'998'829	146'823'501	1'175'328
Prêts et capitaux de dotations	26	26	0
Subventions et participations à amortir	551'000	731'000	-180'000
<b>Total</b>	<b>229'045'340</b>	<b>231'777'902</b>	<b>-2'732'562</b>

#### Disponibilités

Le niveau des liquidités au 31 décembre 2010 était exceptionnel. Il avait été constitué notamment pour faire face à un remboursement d'emprunt à court terme arrivant à échéance en janvier 2011. Ajusté de cet élément, le montant des liquidités est quasi identique entre les 31 décembre 2011 et 2010.

#### Débiteurs

Le montant des débiteurs augmente de CHF 2.1 millions par rapport à l'année précédente. Cette situation résulte notamment de certaines taxes d'équipement facturées mais non encore exigibles.

#### Placements du patrimoine financier

Il n'y a pas eu de mouvement significatif sur cette rubrique en 2011. Il convient de préciser que les valeurs portées au bilan sont celles liées au coût d'acquisition. Elles sont inférieures à la valeur du marché, notamment en ce qui concerne le portefeuille d'actions.

#### Actifs transitoires

La diminution des transitoires résulte principalement de la diminution de la TVA à encaisser.

#### Investissements du patrimoine administratif

Les investissements du patrimoine administratif sont plus élevés (CHF 1.2 million) en 2011 par rapport à 2010. L'écart positif correspond à la différence entre les dépenses nettes d'investissements d'une part et les amortissements et prélèvements en fonds de réserve d'autre part.

#### Subventions et participations à amortir

La variation correspond aux amortissements sur 10 ans des subventions d'investissements accordées au Nyon-St Cergue, à la Société de sauvetage et pour la revitalisation du massif de la Dôle.

**PASSIF**

<b>PASSIF</b>			
<i>Rubriques</i>	<i>Situation au 31.12.2011 CHF</i>	<i>Situation au 31.12.2010 CHF</i>	<i>Variations CHF</i>
Engagements courants	12'368'185	12'603'567	-235'382
Emprunt à court terme	0	5'000'000	-5'000'000
Emprunts à moyen et long terme	122'883'270	132'966'600	-10'083'330
Passifs transitoires	3'259'495	4'330'221	-1'070'726
Financements spéciaux et fonds de réserve	88'744'381	76'059'545	12'684'836
Capital	1'790'009	817'969	972'040
<b>Total</b>	<b>229'045'340</b>	<b>231'777'902</b>	<b>-2'732'562</b>

Engagements courants

Les évolutions des engagements courants sont en fonction essentiellement des dates de facturation et de paiement des créanciers d'une année à l'autre.

Deux opérations intervenues en 2011 sont cependant à signaler :

- Le prélèvement sur le compte courant du réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants d'un montant de CHF 1'012'850.00, correspondant aux subventions complémentaires versées par la FAJE pour les exercices 2007 et 2008, pour amortir les préavis N° 82/2008 « Construction d'une nouvelle unité d'accueil pour écoliers ». Cette écriture a eu pour effet de diminuer le solde du compte courant.
- Le reclassement des « débiteurs momentanément créanciers » liés à l'impôt à la source au passif du bilan. Cette situation découle de liquidités versées par les employeurs pour lesquels la facturation de l'Administration cantonale des impôts n'a pas encore procédé à leur taxation.

Emprunts

Le montant des emprunts a diminué de CHF 15 millions. Cette situation résulte d'une part de la diminution des liquidités entre les 31 décembre 2011 et 2010 et d'autre part du bon résultat opérationnel « le cash-flow » réalisé par la Commune en 2011.



La répartition des emprunts par prêteur se présente comme suit :

Emprunts à moyen et long terme			
	<i>Situation au 31.12.2011 CHF</i>	<i>Situation au 31.12.2010 CHF</i>	<i>Variations CHF</i>
<b>Emprunts à court terme</b>	<b>0</b>	<b>5'000'000</b>	<b>-5'000'000</b>
	0	5'000'000	-5'000'000
<b>Emprunts par obligation simple</b>	<b>122'883'270</b>	<b>132'966'600</b>	<b>-10'083'330</b>
UBS	41'000'000	51'000'000	-10'000'000
CS	5'000'000	5'000'000	0
DEXIA	12'500'000	12'500'000	0
BCV	6'500'000	6'500'000	0
BCGE	10'000'000	10'000'000	0
PostFinance	15'000'000	15'000'000	0
Mobilière	6'000'000	6'000'000	0
La Poste – Caisse de pension	15'000'000	15'000'000	0
SUVA	11'500'000	11'500'000	0
ECA	383'270	466'600	-83'330
<b>Total</b>	<b>122'883'270</b>	<b>137'966'600</b>	<b>-15'083'330</b>

#### Passifs transitoires

Les passifs transitoires ont diminué. Cet écart n'appelle pas de commentaires particuliers.

Les intérêts courus se montent à CHF 1'117'190 (CHF 1'117'390 en 2010).

#### Financements spéciaux et fonds de réserve

Les fonds de réserve ont augmenté de CHF 12.7 millions.

Les principales augmentations sont les suivantes :

- Dotation de CHF 4 millions au fonds de réserve « provision pour solde péréquation ».
- Création d'un fonds de réserve « régulation des tarifs du gaz » de CHF 1 million.
- Affectation de différentes taxes dans des fonds de réserves dédiés à des plans de quartier pour CHF 7.2 millions.
- Affectation du résultat du service des eaux soit CHF 1.1 million au fonds « Service des eaux ».

#### Capital

Le capital augmente suite au résultat bénéficiaire de l'exercice 2011.

Au vu de ce qui précède, la municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 49 concernant les comptes 2011,  
**ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2011 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
2. de comptabiliser l'excédent de revenu sur le compte Capital No 9290.01 ;
3. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2011.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 avril 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

### **AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

Le Syndic :

D. Rossellat



Le Secrétaire :

C. Gobat

## Graphiques









